



Construction d'un pôle éducatif à Collégien (77)

Mairie de Collégien

SISPEO Architectes

Crèche de 345 m², ALSH maternelle et primaire de 115 m², Club pré-adolescents et jeunesse de 167 m² ainsi que 141 m² de locaux communs et techniques.

Budget d'opération : 3 M € HT

Années de la mission : 2022 - 2024

Missions MP CONSEIL : Faisa / Prog / AMO

LE PROJET

Dans le cadre de la mise en cohérence de son territoire et de la sécurisation des flux, la Commune de Collégien souhaite replacer le pôle éducatif à proximité immédiate du groupe scolaire.

Ainsi, la crèche, l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et le club pré-adolescents / jeunesse seront regroupés en un lieu parfaitement accessible et optimisé.

Les activités transverses permettant un passage facilité d'une tranche d'âge à une autre seront favorisées par cette unité de lieu.

Enfin, des liens fonctionnels notamment avec les cours extérieures des écoles maternelle et primaire compléteront les possibilités d'activités extérieures pour ces entités nouvellement implantées.

LA MISSION MP CONSEIL

La Commune de Collégien a choisi de se faire accompagner sur l'ensemble du projet, soit des études de faisabilité jusqu'à la réception de l'ouvrage.

Cette mission complète permet de contribuer au déroulé de l'opération en conseillant le donneur d'ordre à chaque étape du projet.

En phase études de la définition des besoins (idée de réalisation du projet) jusqu'à la notification des marchés des entreprises (définition du projet), la Commune est accompagnée pour réaliser ces phases en respectant ses attentes et la réglementation.

En phase réalisation, nous le conseillons afin de respecter les différents cadres administratifs tout en gardant une communication avec les intervenants afin que l'opération réponde aux objectifs du programme.